

1



Alfred Bramtot, *Bureau de vote en 1891*, huile sur toile.

- Le buste de Marianne et le drapeau tricolore en haut à gauche ;
- De dos, au fond à gauche, un commerçant artisan avec son tablier blanc ;
- Au deuxième plan, au centre, avec un canotier et une ceinture de laine rouge, un ouvrier ;
  - À l'arrière-plan, un bourgeois aisé portant un chapeau haut de forme noir.

2



Le patron  
et son Ouvrier non syndiqué

**Nous voulons  
la journée de 8 heures  
sans diminution  
de salaires**

**TRAVAILLEURS !**

Si vous désirez profiter des joies de la famille et de la vie ;

Si vous voulez un peu plus de bien-être et de liberté ;

Si, las des longues journées de travail, vous voulez voir diminuer votre joug afin de vous instruire et de vous élever ;

Si, enfin, vous êtes d'avis de diminuer le chômage meurtrier auquel vous êtes tous contraints ;

Préparez-vous à mettre en application la journée de 8 heures pour le 1<sup>er</sup> mai 1906.

Souvenez-vous que l'on n'obtient que ce que l'on impose.

**8 heures de travail  
heures de loisirs  
heures de repos**



L'Ouvrier syndiqué et son patron

Éditions à Bon Marché du "PROGRÈS" -- Paris-Havre



3

Photographies prises à l'école primaire d'Hellemmes, dans la banlieue de Lille (Nord) à la fin du XIXème ou au début du XXème siècle



4

Publicité pour *Le Petit Journal*, 1899

**Le Petit Journal**  
*Le plus fort tirage du Monde entier*  
 TOUS LES JOURS  
**CINQ MILLIONS**  
 de lecteurs

LE NUMÉRO  
**5 centimes**

—  
 Directeur politique  
**H. MARINONI**

—  
 ABONNEMENTS

—  
 TROIS MOIS  
 Seine et S.-et-O. . . 5 fr.  
 Départements . . . . 6 \*

SIX MOIS  
 Seine et S.-et-O. . . 9 fr.  
 Départements . . . . 12 \*

UN AN  
 Seine et S.-et-O. . 13 fr.  
 Départements . . . . 24 \*

Il publie deux feuilletons inédits:  
**LE MARIAGE DE LÉONE**  
 ET  
**LA BELLE LOUISON**

TOUS LES VENDREDIS  
**LE JOURNAL ILLUSTRÉ**  
 Dessins d'actualité — Portraits des hommes du jour  
 LE NUMÉRO: 15 CENTIMES



Jean Béraud, *La Marseillaise*, 1880, huile sur toile

## Document A : les grandes lois fondatrices

### 1870

- Fin du Second Empire. Proclamation de la République.

### 1875

- Mise en place de la constitution de la Troisième République.

### 1881

- Loi sur la liberté de réunion.

- Loi sur la liberté de la presse : « L'imprimerie et la librairie sont libres. Tout journal ou écrit peut être publié sans autorisation préalable ».

### 1881-1882

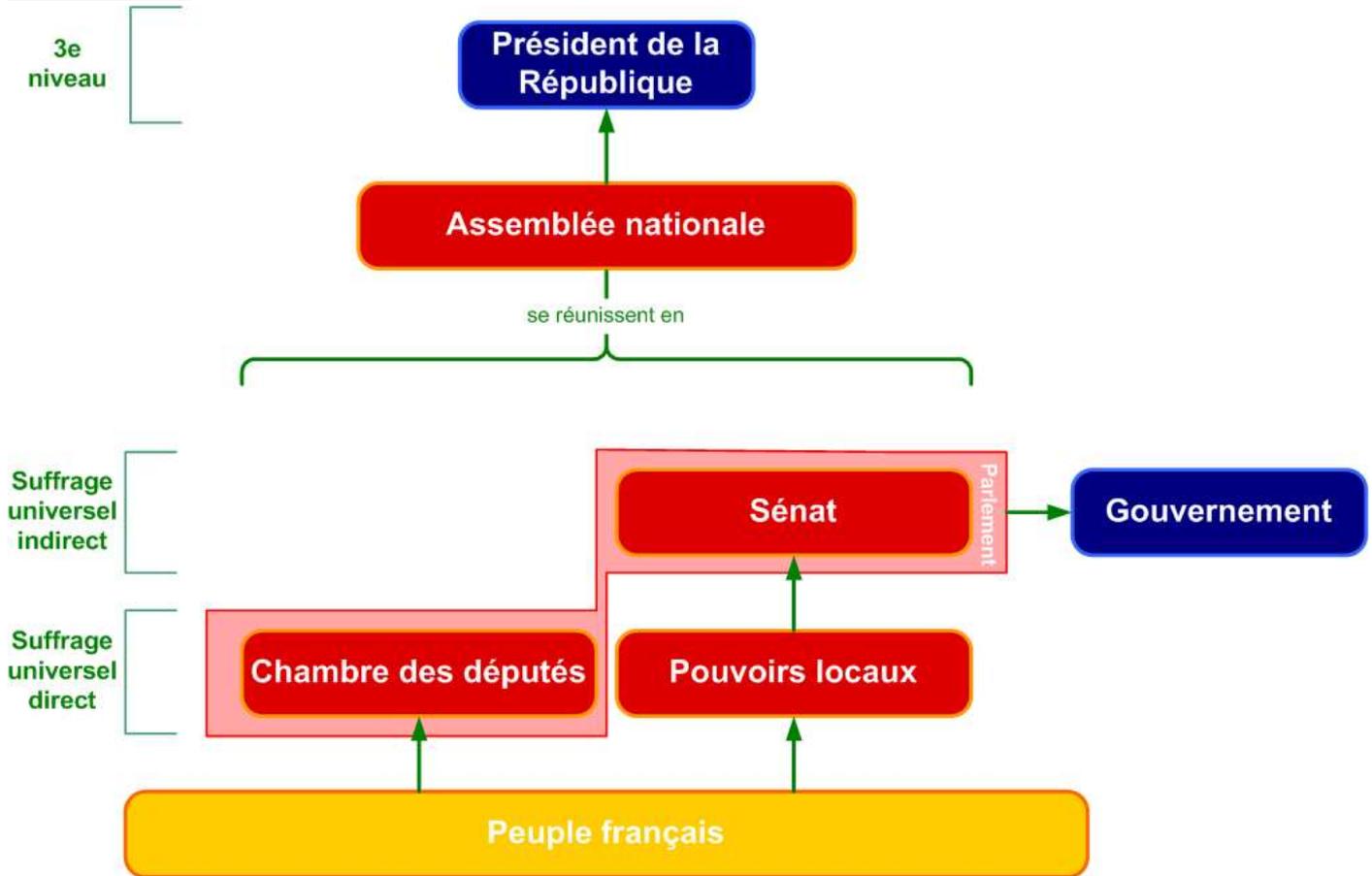
- Les lois scolaires de Jules Ferry. L'école primaire devient laïque, gratuite et obligatoire pour les enfants des deux sexes de 6 à 13 ans.

### 1884

- Loi Waldeck-Rousseau autorisant les syndicats.

- Loi établissant que les maires ne seront plus désignés mais élus par les citoyens de chaque commune.

## Document B : le fonctionnement de Troisième République après la constitution de 1875



## Document C : la fête nationale racontée par un instituteur

En 1880, la IIIe République a fait du 14 juillet le jour de la fête nationale, en hommage à la Révolution française.

Le 14 juillet, les républicains étaient les maîtres de la rue. La fête commençait par des compétitions et des jeux divers entre les enfants dirigés par les instituteurs et les pompiers. Puis, la foule remplissait la place de l'église. La Marseillaise était écoutée, applaudie et frénétiquement répétée. Le banquet réunissait un très grand nombre de convives. À la nuit tombée, les instituteurs, à la tête des élèves, garçons et filles, portant des flambeaux, se mettaient en marche suivis d'une foule longue et joyeuse. Au milieu des pétards et des feux de Bengale, on parcourait ainsi près de trois kilomètres avec un arrêt assez long à la gare.

Jacques Ozouf, *Nous les maîtres d'école*, Collection Archives éd. Julliard, 1967.

Premier travail : complétez le tableau

Œuvre	A quelle mesure prise par les Républicains correspond l'œuvre ? Pourquoi cette mesure favorise-t-elle l'adhésion des Français à la République ?
1	(Document A et B)
2	(Document A)
3	(Document A)
4	(Document A)
5	(Document C)

Deuxième travail : rédigez le texte de la visite guidée en suivant les critères ci-dessous.

1. Commencez en reprenant ces trois phrases : « *Bienvenue dans la salle 1 qui est consacrée aux débuts de la III<sup>e</sup> république. Née de la défaite de 1870, la III<sup>e</sup> République est fortement contestée par les monarchistes et les bonapartistes. Les Républicains vont prendre des mesures qui vont permettre l'adhésion des Français à ce régime.* »
2. Localisez la première œuvre dans la salle, décrivez-la succinctement, indiquez la mesure à laquelle elle correspond et expliquez pourquoi cette mesure favorise l'adhésion des français à la République.
3. Répétez ce travail pour les quatre autres œuvres.

Troisième travail : enregistrez votre visite guidée

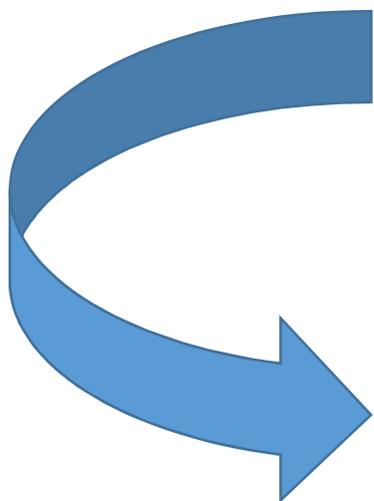
**Le musée de la III<sup>e</sup> République va bientôt ouvrir à Paris**

**Dans le hall d'entrée se trouve ce tableau**



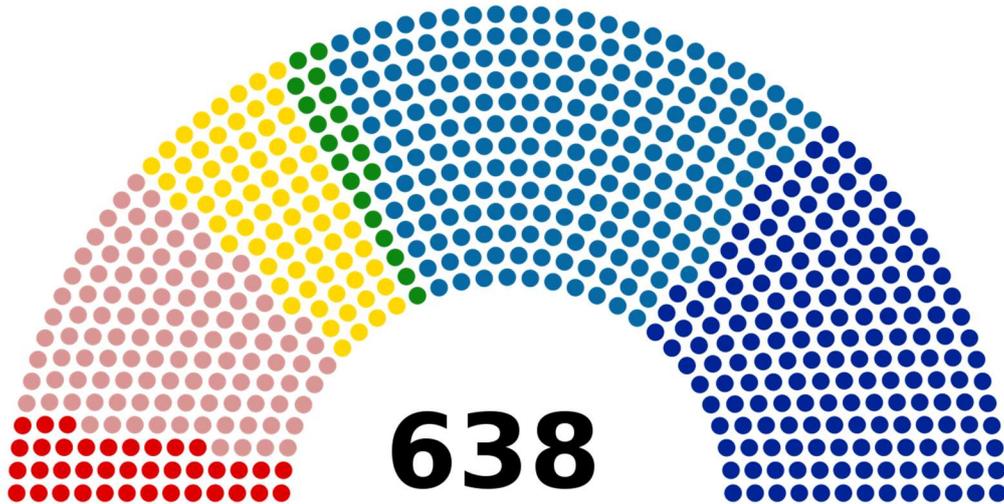
***"Le peuple a devancé la Chambre qui hésitait. Pour sauver la Patrie en danger, il a demandé la République : elle est proclamée, et cette révolution est faite au nom du droit et du salut public. Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée ; demain, vous serez avec l'armée des vengeurs de la Patrie."*** Ainsi Léon Gambetta proclame-t-il la III<sup>e</sup> République devant la foule assemblée place de l'Hôtel de Ville, à Paris, le 4 septembre 1870.

Deux jours plus tôt, le 2 septembre 1870, la défaite des armées françaises face aux armées prussiennes sonne la fin du Second Empire. De Sedan, Napoléon III envoie un télégramme à l'impératrice Eugénie : ***"L'armée est vaincue et captive, moi-même je suis prisonnier."***



**Le musée vous demande d'enregistrer la visite guidée de la salle 1 pour les audioguides.**

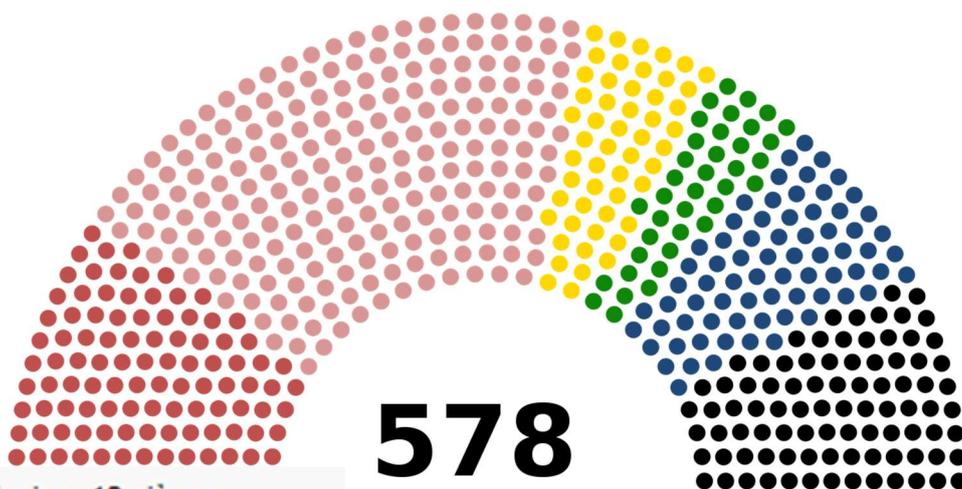
# Élections législatives de 1871



	Union républicaine: 38 sièges
	Républicains modérés: 112 sièges
	Libéraux: 72 sièges
	Bonapartistes: 20 sièges
	Orléanistes: 214 sièges
	Légitimistes: 182 sièges

} Monarchistes

# Élections législatives de 1889



	Union républicaine: 12 sièges
	Gauche républicaine: 100 sièges
	Gauche radicale: 216 sièges
	Républicains opportunistes: 52 sièges
	Bonapartistes: 38 sièges
	Monarchistes: 72 sièges
	Boulangistes: 88 sièges

**DONC**

**ADHESION CROISSANTE DES FRANÇAIS A  
LA REPUBLIQUE SE MESURE AUX  
RESULTATS DES ELECTIONS**

**1871=> REPUBLICAINS = 35% DES SIEGES**

**1889 => REPUBLICAINS = 63% DES SIEGES**



**UNE QUESTION**

**COMMENT LES REPUBLICAINS ONT-ILS  
FAIT POUR FAIRE ADHERER LES FRANÇAIS  
À LA REPUBLIQUE ?**

**Séquence 3 : de l'enracinement de la  
République à la république coloniale (1870-  
1914)**

**Séance 1 : l'enracinement de la République**

**Problème : comment les Républicains ont-ils  
faits pour faire adhérer les Français à la  
République ?**